



Réaction du SISP au budget du Québec Pour le SISP, un manque d'audace dans le contexte actuel

Québec, le 19 mars 2009 - Le Secrétariat intersyndical des services publics (SISP) estime que le gouvernement du Québec a déposé un budget frileux qui manque d'audace car il n'est pas à la hauteur des défis exigés pour faire face à la conjoncture économique actuelle. « Le budget ne comporte pas un plan de relance d'une ampleur suffisante pour renverser la tendance et faire face à la crise. L'essentiel du déficit est creusé par la chute des revenus plutôt que par des injections de fonds pour lancer des projets créateurs d'emplois et d'activité économique », déclare Dominique Verreault, porte-parole du SISP, en réaction au budget présenté aujourd'hui par la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget.

Un financement minimal des services publics

D'entrée de jeu, le SISP salue la décision du gouvernement de suspendre l'application de la loi antidéficit, dont l'application stricte l'aurait forcé à appliquer des coupures de dépenses sévères. La porte-parole se dit également soulagée que le gouvernement maintienne le financement des grands secteurs publics, en augmentant les crédits en éducation (3,5 %), santé et services sociaux (5,7 %) et services de garde (6,1 %), couvrant ainsi l'augmentation des coûts de système et le financement de ses promesses. En revanche, le gouvernement sabre encore une fois dans la fonction publique en limitant l'augmentation des budgets à 0,7 % et en maintenant sa politique de non remplacement d'un départ à la retraite sur deux.

« Nous déplorons toutefois qu'il n'y a pas de nouveaux investissements dans nos infrastructures sociales, que le gouvernement ne ferme pas la porte à la privatisation de la santé et qu'il n'y ait pas d'investissements dans les soins et le maintien à domicile », affirme la porte-parole du SISP.

En ce qui concerne le plan de retour à l'équilibre budgétaire, le SISP estime que la récupération de l'espace fiscal par la hausse de 1 % de la taxe de vente (TVQ) à compter de 2011 est une mesure appropriée, d'autant plus qu'elle prévoit une bonification des crédits d'impôt remboursables pour les personnes à plus faible revenus. « Nous rappelons que si le gouvernement n'avait pas gaspillé le règlement de la péréquation en accordant des baisses d'impôt, il aurait disposé d'une marge de manœuvre presque équivalente. »

Soutien de l'économie : le gouvernement aurait pu faire mieux

Le SISP considère cependant que le gouvernement aurait pu soutenir davantage la relance en reportant l'abolition de la taxe sur le capital. « Nous déplorons par ailleurs la nouvelle politique de relèvement systématique des tarifs, à l'exclusion des services de garde, parce que nous estimons que ce genre de mesure affecte d'abord les plus démunis », ajoute Dominique Verreault.

Le SISP se réjouit des investissements additionnels de 518 millions sur deux ans consacrés au pacte pour l'emploi, en particulier les mesures pour la formation et le soutien des travailleurs âgés et des travailleurs du secteur forestier.

Au chapitre de la relance de l'économie, le SISP s'attendait à des mesures plus énergiques pour réorienter l'économie sur la voie du développement durable. Malgré tout, certaines sont intéressantes, par exemple, le nouveau crédit d'impôt remboursable à l'achat d'un véhicule neuf éco énergétique et le développement des technologies de l'énergie verte.

La réduction de la taille de l'État

Les organisations membres du SISP sont heureuses de constater que le gouvernement partage leurs préoccupations quant aux problèmes de rétention et d'attraction de la main-d'œuvre; elles espèrent qu'il en tiendra compte dans ses travaux menant au renouvellement des conventions collectives des employés des secteurs public et parapublic, qui arrivent à échéance dans quelques mois. Il doit absolument reconnaître et rétribuer le travail de ses employées et employés à sa juste valeur s'il veut résoudre ces problèmes.

Cependant, depuis cinq ans, le gouvernement Charest a sans cesse coupé les effectifs de la fonction publique. Le gouvernement annonce aujourd'hui que cette politique se poursuivra, puisque pas moins de 5 000 postes seront abolis au cours des trois prochaines années. L'impact sur les services à la population sera majeur.

Quelques bonnes mesures, mais à doses homéopathiques

Le SISP constate que ce budget comporte certaines bonnes mesures tout en déplorant qu'elles soient administrées à dose homéopathique, entre autres la bonification de la prime au travail pour les jeunes, la construction de 3 000 logements sociaux additionnels, la bonification des crédits d'impôt pour la culture, les mesures de soutien au développement forestier, le plan d'action pour contrer la maltraitance des aînés, l'amélioration des maisons d'hébergement pour victimes de violence conjugale, le soutien financier aux personnes pour rénover leur domicile, les investissements dans l'économie sociale.

Profil du SISP

Le SISP regroupe 300 000 membres, issus de cinq organisations syndicales (CSQ, FIQ, SFPQ, APTS et SPGQ), dont plus de 262 000 proviennent des secteurs public, parapublic et péripublic. La CSQ représente près de 170 000 membres, dont plus de 100 000 œuvrent au sein des secteurs de l'éducation et de la santé. La FIQ regroupe 57 000 membres du secteur de la santé. Le SFPQ représente 43 000 membres, dont 40 000 sont issus de la fonction publique québécoise. Quant à l'APTS, elle représente 26 000 travailleuses et travailleurs occupant des postes professionnels ou techniques au sein du réseau public de la santé et des services sociaux. Pour sa part, le SPGQ regroupe près de 20 000 professionnelles et professionnels de la fonction publique, des sociétés d'État, des réseaux de l'éducation et de la santé du Québec.

- 30 -

Renseignements :

Chantal Mantha

Attachée de presse SISP

Tél. cell.: (514) 236-9287